



BREF' CE du 26 Avril 2018

Information et consultation du CE

Nouvelle organisation pour les bassins de Reims, Charleville et Colmar

Dans le cadre des réorganisations basées sur une répartition géographique des entreprises souhaitée par la Direction pour tout le Grand Est, les élus au CE étaient appelés à voter. **Les élus SNU ont suivi les avis des 3 CHSCT lors de ces votes.**

	POUR	CONTRE	ABSTENTION
<u>Bassin de REIMS</u>	CFDT – élus en nom propre	CFTC - CGT	SNU - FO - CGC
<u>Bassin de COLMAR</u>		SNU – CFDT - CFTC – CGT - FO - élus en nom propre	CGC
<u>CHARLEVILLE</u>	SNU - CFDT - élus en nom propre	CFTC - CGT	FO - CGC

Projet de réorganisation Entreprise et DE pour le bassin d'Epinal

Le projet a été présenté par le DT 88, deux agences sont concernées :

- Répartition des DE en QPV sur les 2 agences
- Les conseillers GDD auront les mêmes types de dossiers et seront formés aux spécificités liées à des statuts et situations particulières
- Pas de mouvement RH

Epinal Voivre :

- Portefeuille suivi Cadres du département 88
- Affectation des agences intérim d'Epinal et Gestion des recrutements Education Nationale

La position du SNU :

Il nous paraît important :

- De continuer à avoir une expertise sectorielle
- De veiller au partage des compétences sectorielles développées par les conseillers
- De mettre en œuvre une collaboration efficace entre les équipes DE et Entreprises dans les agences
- De mettre en œuvre une promotion de profils inter-agences

SPT 68

La présentation du projet de transfert du **Service de Placement Transfrontalier** (Haut-Rhin/Freiburg-Lörrach) a été présenté aux élus CE en février. La localisation du service qui concerne depuis peu 3 conseillers passe de la DT à l'agence Mulhouse Drouot.

CONTRE : **Unanimité** CFDT - CFTC - FO - CGT – CGC - SNU **moins** 2 abstentions (élus en nom propre)

Les élus dans leur quasi-unanimité ont souligné le manque de rigueur du projet, l'absence totale de données et s'interroge sur les types de management retenus.

! Les élus SNU, informés d'une situation tendue à Metz TAISON en ont immédiatement informé les membres du CE et le Directeur régional (le DT 57 a du coup été incité à se rendre sur place dès ce vendredi 27)

Dossier « Profil de Compétences »

Dans le cadre du programme de la DG « **Recrutement et compétences** » un nouvel outil sera déployé à compter du 18/06/2018, il s'agit de « **Profil de compétences** ».

Destiné à remplacer le CV Pole Emploi du DE et alimenter la Banque de Profils sur PE.fr, « Profil de compétences » mettra en avant les compétences du DE indépendamment du métier recherché. A terme, il deviendra l'outil majeur pour le rapprochement DE/OE et les recrutements des employeurs.

Au-delà de son simple déploiement (de Mai à mi-Juin 2018), la Direction y associe une démarche bien plus globale qu'elle nomme **conduite du changement local**. C'est un plan d'actions constitué d'un ensemble de dispositifs modulaires d'appui et de formation (applicable selon les besoins des agences).

Il est prévu la nomination d'un (ou deux) **Accompagnateur Local** dans chaque agence dont la mission sera de venir en appui à l'ELD pour la réalisation de ce plan d'actions : (diagnostic des besoins locaux, choix des modules d'appropriation, mise à disposition de modules de formation e-learning, etc...)

L'objectif de la Direction par cette démarche est de s'assurer de la bonne compréhension par les conseillers du sens et des enjeux métiers de cette logique de recrutement et aboutir à l'évolution de leurs pratiques professionnelles.

« Profil de compétences DE » suscite plusieurs questions pour les élus SNU au-delà de son déploiement et du suivi de son utilisation, les interrogations portent surtout sur :

- La valeur attribuée aux qualifications pour les recrutements dans le futur
- La valeur du métier recherché (projet professionnel du DE).
- La fracture numérique persistante et l'amplification du tout numérique dans nos offres de service
- L'impact avec l'ORE et le contrôle de la recherche d'emploi

Et font remarquer que les seuls outils et prestation à même de valider de manière fiable les compétences sont les ECCP et l'immersion.

La position du SNU :

Les élus SNU font le constat que la Direction de Pôle Emploi sous couvert de vouloir faire baisser les chiffres du chômage et répondre à l'évolution du marché du travail (ubérisation ?) applique une politique (gouvernementale..) plus globale aux conséquences néfastes et multiples :

- **casser les repères des salariés (en rendant obsolètes : métier, qualification, diplôme, expérience : autant d'éléments qui servent actuellement de « monnaie d'échange » dans la relation contractuelle entre un salarié et un employeur),**
- **répondre aux besoins ponctuels des employeurs en sélectionnant uniquement les compétences recherchés sans tenir compte des qualifications ou métier,**
- **adapter la formation professionnelle à cette logique donc moins de formations qualifiantes à l'avenir pour les DE et les salariés (cf. disparition à venir des CIF).**

Est-ce bien le rôle d'un service public de l'emploi ?

Le SNU condamne cette dérive libérale et se positionne comme un syndicat constructif et progressiste mais exigeant pour que chacun se retrouve dans un monde du travail en « pleine mutation ».

ACTIVITES SOCIALES & CULTURELLES

Subvention ASC et de fonctionnement CE

Le DR a souhaité informer le CE qu'il **verserait bientôt 3% de moins** (116 000 euros) **au CE**

Le SNU s'interroge sur cette information alors que pas de passage en CCE ni dans les autres CE de France ... selon le DR : Anticipation ... information transparente ... volonté de donner une info qui doit être connue ... : OK ... dont acte ! (la politique DG sur les ASC nous a appris à être très prudents sur le sujet !)

En tous les cas, si le nouveau mode de calcul des subventions CE se met en place : **c'est cette année 3 % de budget en moins pour le CE Grand Est !**

Soit pour le moment : 116 000 euros (ou l'équivalent de la prestation voyage à Dubaï pour les 121 personnes inscrites) **Et quand on rajoute le contrôle Urssaf de 97 000 Euros émanant du CE Champagne Ardenne, c'est près de 200 000 euros en moins pour le CE ...**

Il conviendra de faire les bons choix de prestations pour savoir comment gérer cette réduction de budget !

Activités

Un point a été fait sur les activités :

- Week-end au **PARC ASTERIX** : 22 et 23 septembre 2018
- ~~Séjour 4 jours à **MARSEILLE** : 1^{er} au 04 juin 2018 (SNCF) : 8 inscrits~~
- Voyage à **DUBAÏ** : du 21 au 25 septembre 2018
- Voyage à **MONTREAL** : du 09 au 11 novembre 2018

Dubaï : 121 personnes inscrites/65 places : le bureau décide de doubler le budget afférent à ce voyage pour les 121 personnes

Montréal : 91 Riga : 38 – 60 places Séville : 28 – 40 places

Sorties journée Zoo : 223 dont 166 pour le zoo d'Amnéville

Vote sur une proposition de prestation « Pilates » à l'agence de Chaumont : (Nouveau pari de la confiance) :

Vote contre : 16 : CFDT CFTC CGC CGT FO – élus en nom propre

Les 3 élus SNU n'ont pas pris part à ce vote considérant que la demande des agents n'a rien d'extravagante et est parfaitement légitime et pourrait rentrer dans le cadre de la prestation (aux contours flous) « équipe » votée par une majorité au CE.

Le service « Bien Etre » (ex- QVT) de la DR pourrait se saisir de cette demande et même l'étendre à tous les sites demandeurs.

*! Le Directeur précise que le Service Bien être ne sera plus dénommé comme ça ! Le SNU en prend note et formule la remarque qu'il est impossible de le savoir puisque **le sujet de la réorganisation des 3 DR n'a pas été porté à l'ordre du jour de cette réunion** alors que des questions du SNU sont en suspens et que c'était prévu dans le calendrier présenté aux élus CE...*

Point de situation comptable (1^{er} Trimestre 2018)

Nb : les élus CE n'ont toujours pas les comptes 2017 ... En effet, le Comptable (choisi par le bureau de gestion) n'est pas dispo le DR rappelle qu'il serait bon d'avoir les comptes en Mai Car Juin est la date ultime ...! Car 2016 avait déjà été présenté en décembre 2017 ... et car le comptable (que le CE paie !) devrait connaître ces et ses obligations !!!! Les élus SNU n'ont rien ajouté ... Tout était dit !

Ils ont cependant demandé :

- A ce que les fiches de postes des 2 salariés promises de longue date soient réalisées : on ne peut pas exiger des choses de la Direction sans se les imposer soi-même ! ndlr : le CE a 2 salariés sans fiche de poste, depuis maintenant 2 ans...
- à connaître le Crédit/débit par ligne budgétaire et prestation CE ... ça paraît être un minimum pour une meilleure visibilité
- à avoir pour la réunion de mai, les données détaillées pour les voyages et sorties (le coût, le nombre d'agents et autres ayant droit concernés)
- à faire apparaître les **97 000 euros** qu'il faudra payer à l'**Urssaf** au titre du **CE Champagne** (pour les années 2014, 2015 et 2016)
- à avoir des précisions sur les **85 000 Euros** (sur 2 ans) que le CE actuel verse à **Kalidéa**.

Nb : pour rappel : Inter-CEA : 130 euros d'adhésion pour le CE // CEZAM : 8 000 euros d'adhésion pour le CE cette année

Présidence de la commission des marchés du CE

le SNU ne souhaite plus proposer de candidature pour venir apporter ses compétences au bureau, « chacune de nos candidatures à tous postes du CE ayant été systématiquement et volontairement rejetée ». De plus, une commission des marchés seule n'est pas suffisante si elle n'est pas annexée à une commission financière.

Commission Aides sociales d'urgence

Certains des dossiers (reçus la veille pour le lendemain) ne rentraient pas dans les critères d'attribution de la prestation : urgence, sociale, fait générateur nouveau, etc...) et ont été rejetés. (1 dossier ajourné) D'autres ont été étudiés et acceptés (en don ou prêt ou don et prêt). Pour le SNU : il subsiste toujours un flou sur cette

prestation, ses conditions, ses modalités, etc...

Services civiques

Les personnes en service civique sont actuellement au nombre de 221 pour 76 agences. La direction prévoit d'atteindre le nombre de 278 personnes et nous signale un turn-over important pour reprise d'emploi.

Le SNU constate l'augmentation constante du personnel en service civique, 1200 en 2015 pour arriver à 3200 en 2018.

Ces collègues ont des contrats de 8 mois pour un travail hebdomadaire de 24h sans percevoir aucun des avantages sociaux à Pôle Emploi (Mutuelle, chèques resto, ASC).

Leurs activités sont répertoriées dans la convention entre PE et l'Agence des Services Civiques. Suite à l'interpellation du SNU, le DR s'est engagé à faire respecter le champ de leurs missions et à étudier la possibilité de tutorat systématique.

Leur travail quotidien est d'être en contact permanent avec le public sans aucune protection fonctionnelle. Le SNU demande à la direction si la proposition de la DG d'étendre l'aide juridique aux collègues en service civique est effective.

Le CE est l'affaire de tous les agents ! En toute transparence, Exigeons le mieux !

Prochaine réunion du Comité d'établissement, le 31 mai 2018



L'équipe SNU au CE : Ludovic LOUIS - Nordine FATTANI - José SANCHEZ - Jenny REICHERT - Fabrice MAZZALOVO - Patrice FONTAINE - Soraya BENABDELLAZIZ